

## ACCUEIL DE JOUR : OPINION DES FAMILLES EN 2014

Résultats de l'enquête Delta 7 réalisée du 16 janvier au 16 février 2015 auprès de 207 familles ayant un parent accueilli depuis au moins deux mois dans un centre Casa Delta 7.

Aide au maintien à domicile	
Beaucoup	71%
Un peu	25%
Pas du tout	4%

Amélioration de l'état de la personne désorientée :	
Beaucoup	55%
Un peu	36%
Pas d'amélioration	9%

Incidence sur la vie de l'aidant familial	
Permet de se reposer	57%
Etre plus disponible pour son proche	44%
Avoir d'autres activités	44%

Durée de séjour 2014*	Résidents	%
24 mois et plus	121	38%
12 à 24 mois	71	22%
0 à 12 mois	128	40%

\*Répartition des 320 résidents accueillis en 2014 dans les centres Casa Delta 7 depuis le début de leur prise en charge.

## DELTA 7

### 40 ANS D'INNOVATION SOCIALE

Créée le 1er mars 1973, DELTA 7 a réalisé plus de trente programmes d'innovation sociale en faveur des enfants défavorisés, des adolescents en difficulté, des personnes âgées, des personnes handicapées.

Depuis plus de 10 ans, DELTA 7 agit et innove en faveur des personnes et des familles confrontées à la maladie d'Alzheimer et aux pathologies neurodégénératives apparentées.

#### Déduction fiscale de votre don :

Les dons et legs sont essentiels pour financer l'innovation sociale. Ils ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant.

Ainsi, 66 % de votre don à DELTA 7 sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si votre don est de 50 €, votre réduction d'impôts sera de 33 €, soit un coût réel de 17 €.

#### Engagements de DELTA 7

- DELTA 7 vous adresse votre reçu fiscal à la suite de la réception de votre don,
- DELTA 7 vous informe régulièrement de l'emploi de vos dons au moyen de sa lettre d'information et publie chaque année ses comptes certifiés par un commissaire aux comptes sur son site Internet,
- Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant au siège de notre association. Vous pouvez ainsi accéder à ces informations, demander leur rectification ou leur suppression.



DELTA 7, 53 avenue de Saint Ouen 75017 Paris  
Association à but non lucratif  
Date de création : 1er mars 1973  
Tél : 01 46 07 42 22 - Fax : 01 40 38 91 80  
E-mail : [info@delta7.asso.fr](mailto:info@delta7.asso.fr)  
Site : <http://www.delta7.asso.fr>

# Les Nouvelles de Delta 7

LETTRE D'INFORMATION DE DELTA 7 - MAI 2015

## Bilan 2014

320 personnes accueillies

17.940 journées de

soulagement pour les familles

Les accueils de jour Casa Delta 7 ont accueilli 320 résidents en 2014, comme l'année précédente.

Les aidants familiaux de ces personnes en perte d'autonomie à domicile ont bénéficié de 17.940 journées de prise en charge en accueil de jour.

La durée moyenne de séjour des résidents est de 23,6 mois en 2014 alors qu'elle était de 21,5 mois en 2013. Les 40 % ayant une durée de séjour de moins d'un an correspondent aux 128 personnes qui ont débuté leur prise en charge en 2014.

Pour dresser le bilan de l'année, nous avons également adressé un questionnaire au mois de janvier 2015 à plus de 200 familles de résidents pour recueillir leur avis sur l'accueil de jour et l'aide apportée au maintien à domicile de leur parent. Ce numéro des Nouvelles de Delta 7 publie leurs réponses et observations.

# BILAN 2014

Depuis leur création, les quatre centres d'accueil de jour Casa Delta 7 ont pour objet de resocialiser les personnes âgées en perte d'autonomie autour des activités de la vie quotidienne et de soulager les familles qui font le choix de garder leur parent désorienté au domicile.

Début 2015, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des familles pour la onzième année consécutive. Le but de cette enquête est de savoir si l'accueil de jour continue d'apporter l'aide appropriée au maintien à domicile des personnes désorientées et de répondre aux attentes des familles.

Elle a été réalisée à l'aide d'un questionnaire anonyme adressé par courrier à 207 familles dont le parent a été accueilli au centre au moins deux mois pendant l'année. 53% ont répondu au questionnaire, un score révélateur de la coopération des familles.

Les réponses ont été analysées par un consultant médical extérieur afin de préserver l'objectivité de l'enquête.

## Dépendance des personnes

Les 320 personnes accueillies en 2014 sont à 73% des femmes et 27% des hommes qui résident à proximité (2,75 km en moyenne) d'un centre Casa Delta 7. Leur âge moyen est de 83,6 ans avec des extrêmes allant de 62 à 100 ans.

Leur situation au domicile est variable : 31% des résidents vivent avec leur conjoint, 10% vivent avec ou chez un enfant et 59% sont seuls à leur domicile mais ils sont visités régulièrement par un enfant qui est le référent familial.

Le diagnostic de la maladie a été posé et le patient en a été informé dans 80% des cas.

À l'admission puis tous les six mois, l'équipe soignante utilise une batterie d'outils d'évaluation qui permet de mesurer l'évolution de la dépendance de la personne (GIR), l'avancée de la maladie (MMS), les capacités pour les activités de la vie quotidienne

(IADL) et le fardeau de la famille (ZARIT).

Il apparaît que les personnes accueillies sont à différents stades de la maladie. Au plan cognitif (MMS), le score moyen global (18,5/30) des résidents est "modéré" en 2014 comme en 2013.

Ils sont toutefois peu autonomes (IADL) pour les actes de la vie quotidienne, 60% des résidents ont un score inférieur à la moyenne.

En revanche, le fardeau moyen des familles (ZARIT) est à un stade "léger à modéré" (32,5/88) en 2014 comme en 2013.

## Prise en charge

Les patients sont accueillis 2 à 3 jours par semaine dans 76% des cas et 24% viennent seulement un jour par semaine. Ces fréquences de prise en charge sont jugées suffisantes pour 82% des familles.

La durée moyenne de séjour, qui est de 23,6 mois en 2014, a progressé de 10%. Elle résulte des 60% de résidents qui ont une durée de séjour allant de 12 à 92 mois.

La prise en charge en accueil de jour a permis aux familles de se reposer dans 57% des cas, d'être plus disponibles pour leur parent (44% des cas) ou d'avoir d'autres activités (44% des cas).

Dans 91% des cas, les familles ont l'impression que la prise en charge du centre a amélioré l'état de santé de leur parent (55% beaucoup, 36% un peu, 9% pas du tout). Cette amélioration se manifeste au bout des deux premiers mois de prise en charge en moyenne. Elle est stable pour 58% des aidants, 19% sont d'un avis contraire et 22% n'ont pas d'avis.

95% des familles considèrent que la qualité de vie de leur parent au domicile s'est améliorée (9% énormément, 46% beaucoup, 41% un peu, 5% pas du tout) depuis qu'il est suivi en accueil de jour.

Les aidants familiaux considèrent que leur qualité de vie s'est également améliorée au domicile (4% énormément, 40% beaucoup,

49% un peu, 7% pas du tout) depuis que leur proche est suivi en accueil de jour.

La quasi-totalité des familles (96% des cas) trouvent que l'équipe a passé le temps nécessaire à les informer sur l'accueil de jour et 97% considèrent avoir été suffisamment écoutées lors des différents entretiens durant la prise en charge.

## Ecoute des aidants

L'évaluation à l'admission puis tous les six mois est jugée utile dans 94% des cas pour faire le point sur l'évolution de la maladie de leur parent et être au courant de leur comportement en dehors du cadre familial.

Les entretiens avec les soignants sont jugés utiles pour avoir des conseils, comprendre les évolutions de la maladie, s'adapter au comportement de son parent, etc.

L'entretien avec le psychologue est également jugé utile pour de multiples raisons : mieux connaître les capacités cognitives de son parent à travers les activités effectuées en atelier, savoir se comporter face aux situations difficiles, prendre du recul par rapport à la maladie, etc.

## Maintien à domicile

D'une manière générale, 96% des familles trouvent que l'accueil de jour leur apporte une aide utile pour préserver le maintien à domicile de leur parent (26% énormément, 44% beaucoup, 25% un peu, 4% pas du tout).

Elles définissent les missions de l'accueil de jour en fonction de leurs priorités. C'est un centre thérapeutique et de répit pour 64% d'entre elles. Elles sont 18% à le considérer seulement comme un centre thérapeutique et 18% comme un centre de répit.

Dans tous les cas, ces deux missions de l'accueil de jour sont jugées essentielles pour lutter contre l'épuisement et la souffrance des familles qui ont fait le choix de maintenir à domicile leur parent désorienté.